

Dangereuse à courtiser : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 49

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dès lors, la foire a pérégriné sur la promenade du Casino, puis sur Montbenon, maintenant elle a lieu sur la Riponne, dépouillée de tout son ancien caractère, revêtue, en revanche, du costume moderne : grand déballage, occasion unique, etc.

J. Z.

Lausanne au XVIII^e siècle.

(Notes extraites d'un ancien manuscrit.)

I

Un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer un ancien manuscrit, contenant une notice « tirée des archives de l'Eglise » donnant de curieux détails sur la ville de Lausanne, vers le milieu du siècle dernier ; ces détails concernent spécialement les quartiers de la ville qui étaient réunis sous la bannière de *Bourg*. Nous y trouvons entr'autres quelques chiffres et une description des lieux qui donneront une idée de l'étendue de la ville à cette époque, et des transformations considérables qu'elle a subi dès lors :

« Rue de Bourg, 44 maisons. — Rue de Saint-Pierre, 26 maisons. — Cheneau-de-Bourg, 19 maisons. — Descente de Saint-François, 11 maisons. — Place de Saint-François, 18 maisons. — Derrière Saint-François, 3 grandes maisons. — Le Grand-Chêne, 16 maisons. — Montbenon, 1 maison. — Etraz, 34 maisons, faubourg. — Martheray, 54 maisons, faubourg. — Mont-Repos, grande maison, domaine. — Les Singes, 3 maisons sur de petits fonds de jardiniers. — Le grand Trabandan, ancienne maison de vendange des religieux d'Estavayer. — Chailly, 14 maisons, où il y a une école. — Béthusy, maison seigneuriale, domaine, belle grange. — La Sallaz, 4 maisons neuves. — Vennes, vieux, 4 maisons d'un côté, 2 de l'autre. Vennes, château, nouvel établissement avec fiefs et dîmes. — Les Chavannes, 3 maisons, deux granges et domaine, etc.

» On regarde la rue de Bourg comme l'un des plus anciens établissements du Pays de Vaud. Les annales qui remontent le plus haut en parlent comme d'un lieu réputé, de leur temps, pour très ancien. Elle est de beaucoup antérieure à la transplantation de *Lousonne*, de Vidy, au sol qu'occupe actuellement Lausanne. Dans le XI^e siècle, le nom qu'elle a conservé fait voir ce qu'elle fut dès son origine, c'est-à-dire un bourg. Sa position sur la route de France en Italie, d'Italie en Allemagne et en France, en faisait un lieu de passage très fréquenté, aussi il s'y trouvait des hôtelleries sans nombre. Il n'y a pas plus d'un demi-siècle qu'il y avait 14 maisons portant enseigne ou ayant ce droit, et reconnues pour avoir été ou pour être actuellement des logis. Cette rue avait ses magistrats et sa police à part, comme il le paraît par l'acte de réunion dans une seule communauté du quartier de Bourg, de la Cité et de la basse ville, de la date du 6 juillet 1681 ; aussi cette rue a-t-elle conservé le premier rang entre les cinq bannières de la ville. Plusieurs des maisons de

cette rue sont de franc alleu par elles-mêmes et toutes les sont pour les nobles citoyens et Bourgeois qui forment la cour criminelle pour tout le Balliage, avec cette différence que lorsque le délit s'est passérière la juridiction de LL. EE., la sentence de la rue de Bourg est renvoyée à Berne avec la procédure pour être confirmée ou changée, au lieu que si le délit s'est commis dans la juridiction de la ville de Lausanne, la sentence de la rue de Bourg s'exécute, sauf le recours à la grâce souveraine. »

Dangereuse à courtiser.

VIII₁

Du reste, l'hiver ne tarda pas à rendre, à peu près, impraticable les passages des Alpes, et nos amants durent se contenter d'adoucir les longs mois d'hiver, en échangeant, de temps à autre, une lettre qui témoignait que l'esprit ardent des enfants du Sud ne se laisse pas éteindre par les frimas des hautes Alpes, et que les vraies passions de l'âme ne connaissent pas d'obstacles.

Durant tout le cours de l'hiver, Marco ne dit aucun mot sur le sujet qui tenait le plus au cœur de sa fille ; il n'y fit aucune allusion. De son côté, Annita, plus taciturne que jamais, s'enfonça dans ses rêveries, ne connaissant plus d'autre clarté que celle de l'étoile de son amour.

Enfin, le bruit des avalanches, si terrible pour ceux qui sont en route dans les Alpes, vint retentir, comme une douce musique, aux oreilles d'Annita. Les primevères et les perce-neige sortirent leur tête de la couche de neige qui les avait protégés contre le froid, et paraissaient désireuses d'entendre aussi le tonnerre des avalanches, et de respirer le souffle ardent de ce fils du Sahara, que nos montagnards appellent le fœhn. Le printemps donna un nouvel éclat aux yeux d'Annita, qui, pensive dans le jardin, regardait des heures entières du côté du Sud, trompant l'attente du vieux qui avait espéré que l'hiver ensevelirait un amour que lui, Marco, se plaisait à qualifier de simple caprice.

L'espérance du vieux se fondit avec les neiges des pentes du Roseghorn, c'est pourquoi il devint de plus en plus silencieux et morose.

Marco était doué de l'égoïsme le plus féroce ; sa prétendue royauté sur les Alpes lui tenait à cœur. L'idée de la partager, même avec un gendre, soulevait en lui de violentes tempêtes, et il lui fallut des efforts surhumains pour consentir à ce qu'Annita, enivrée à la fois par l'amour et par les doux parfums du printemps, écrivit à son bien-aimé de venir.

Antonio ne se fit pas attendre, mais il fut accueilli par Marco avec une contrainte glaciale. Le vieillard, contre son habitude, garda et surveilla strictement sa cabane, et n'eut pas le moindre geste d'amitié pour le jeune homme, auquel il tenait bien à montrer qu'il le recevait à contre-cœur. Il laissa, il est vrai, aux jeunes gens toute liberté de s'entretenir, pour autant qu'on peut appeler libre un entretien en présence d'un homme tel que Marco, capable de tout, appartenant de droit au tribunal criminel, et dont la perversité ne restait impunie que grâce à la lâcheté égoïste des campagnards, qui, dans les Alpes comme dans la plaine, préfèrent gémir que de se compromettre en parlant. Enfin, vers le soir, d'un ton qui ressemblait à un ordre impérieux, Marco proposa au jeune homme une excursion dans les Alpes pour le lendemain. Il s'agissait de détruire un nid d'aigles qui faisaient de grands ravages parmi les chamois, et dont les petits, déjà développés, constituaient une vraie menace pour la contrée.

Il ne resta à Antonio d'autre alternative que d'accepter, avec tous les semblants de la joie, cette partie aussi téméraire que dangereuse. En conséquence de ce projet, on se retira de bonne heure. Les rêves d'Antonio se partagèrent entre les doux charmes d'Annita et la perspective des rocs à

pic et des abîmes sans fond qu'il aurait à braver le lendemain, en compagnie d'un homme capable de tout.

Marco éveilla le jeune homme bien avant le lever du soleil. Antonio, confus de s'être laissé prévenir, se prépara en toute hâte. Il s'était bien promis de ne pas être le dernier à l'appel, mais avec un homme tel que Marco, il fallait devancer l'aurore si l'on voulait être à temps. Sur le conseil du vieillard, Antonio se munit d'un sac en forte toile, prit sur ses épaules une longue corde et s'arma d'un gourdin à gros nœuds. Cela fait, on partit pour l'entreprise périlleuse.

Ils arrivèrent dans la région supérieure de la montagne, et tandis qu'ils faisaient un moment de halte, pour reprendre haleine, Antonio fut surpris de voir des troupeaux de chamois qui ne témoignaient aucune crainte.

— Ce sont, dit Marco avec orgueil, mes chamois apprivoisés, et voici du sel que je vais déposer pour eux.

Et le vieillard sourit de plaisir en voyant le chagrin d'Antonio de ne pouvoir adresser un coup de feu à un gibier qui se présentait si bien.

— En route, maintenant, poursuivit Marco en remettant dans son sac les restes du déjeuner. Le nid d'aigles n'est plus très loin, mais le chemin qui y conduit est un des plus terribles que je connaisse. Je ne m'y suis moi-même hasardé que deux fois en ma vie. Si vous n'avez pas la tête parfaitement solide, Signor Antonio, nous reviendrons sur nos pas, et laisserons en paix le nid d'aigles et ses habitants.

Antonio, pénétré de l'idée que le vieux ferait dépendre son consentement au mariage de sa fille de la manière dont il se comporterait en cette circonstance, répondit, d'un ton ferme et bref, qu'il était prêt à tenter l'aventure. Sur quoi, le vieillard, en branlant la tête d'une façon singulière, prit les devants pour le guider.

Marco n'avait rien exagéré. Le chemin était plus qu'épouvantable. Le chasseur atteignit une paroi de rocher, parfaitement perpendiculaire, et suivit un étroit sentier où l'on avait peine à mettre un pied devant l'autre, ce sentier avait, en dessous, un précipice à donner le vertige. Son seul aspect eut suffi pour faire battre le cœur de l'homme le plus solide. Chaque pas faisait rouler dans l'abîme des cailloux et de la terre. Les arbres gigantesques, au pied de la paroi, ne semblaient plus que de petits buissons. Cependant, à mesure que nos chasseurs avançaient, le sentier devenait plus étroit, il semblait même devoir disparaître entièrement. Plusieurs fois, Antonio, tout brave qu'il était, eut l'envie de fermer les yeux et de déclarer qu'il ne pouvait aller plus loin. Mais le souvenir d'Annita le soutint, et tout en priant mentalement et se serrant contre le roc, il poursuivit son chemin. Parfois le sentier était interrompu par des crevasses qu'il fallait enjamber, ayant sous soi l'abîme. Presque au bout du sentier, le vieillard dit à Antonio d'être prudent. Une arête aiguë de rocher, s'avancant de beaucoup sur l'abîme, semblait s'opposer à ce qu'on fit un pas de plus. Cependant Marco, avec le plus grand calme et comme s'il eût fait l'action la plus ordinaire, embrassa l'arête des deux bras, se suspendit sur l'abîme, puis, se balançant, gagna la suite du sentier.

A cet aspect, le jeune homme sentit son sang près de se coaguler dans ses veines. Il resta un moment comme ivre. Le plus redoutable ennemi du chasseur, le vertige allait s'emparer de lui, tout dansait devant ses yeux, qui finirent par s'obscurcir, il n'y voyait plus. Alors il entendit la voix ricaneuse du vieillard qui lui criait de faire bravement le saut, attendu qu'à tout prendre, la chose n'était pas si dangereuse. Ce fut avec le courage du désespoir qu'Antonio, recueillant toutes ses forces, saisit l'arête du roc, et, faisant un élan gigantesque, il atteignit la suite du sentier.

Le vieux chasseur l'accueillit avec une admiration naïve.

— Voilà, pardieu, qui n'est pas mal, s'écria Marco avec respect. Je n'aurais jamais cru que nous atteindrions cette place en compagnie l'un de l'autre.

A l'ouïe de ces paroles, Antonio sentit naître en lui de vives inquiétudes. Il se demanda ce que pouvait bien signifier cette manière d'agir vis-à-vis de quelqu'un dont on veut faire son gendre. Il résolut, néanmoins, de pousser jusqu'au bout l'aventure, quoi qu'il pût arriver. Il ne répondit que par un silence glacial aux exclamations du vieux, puis il attendit ce qui viendrait ensuite.

Après s'être reposé un moment des efforts qu'il venait de faire, Marco se mit à plat ventre sur l'étroit sentier dont nous avons donné ci-dessus la description, après quoi il examina les objets en dessous de lui, en se penchant si fort en avant qu'Antonio dut craindre qu'il perdît l'équilibre et tombât dans l'abîme. Son inspection terminée, Marco se releva et s'appuya commodément à la paroi du rocher.

— Tout est parfaitement comme je l'avais calculé, dit-il avec un ton de profond contentement, je n'ai pas fait erreur d'une ligne. L'aire de l'aigle est droit au-dessous de nous, sur une saillie du roc, à une centaine de pieds de profondeur, comme vous pourrez en juger par vous-même, Signor Antonio, si vous voulez vous en donner la peine.

Il ne resta au jeune homme qu'à se mettre, à son tour, à plat ventre, pour examiner l'état des choses. Tout ce que Marco avait dit se trouva parfaitement juste. A une centaine de pieds, sur une saillie de roc, il vit l'aire de l'oiseau, roi des Alpes; elle était construite de bâtons et de broussailles, Antonio distingua même les aiglons qui, réveillés par le bruit en dessous de leur tête, ouvrirent le bec en poussant des cris plaintifs. Au-dessous de ce nid, Antonio ne vit que des abîmes sans fond, la saillie du roc empêchant de voir où se terminait le gouffre. Un frisson parcourut le corps du jeune Italien, mais, faisant un effort de suprême énergie, il reprit tout empire sur lui, et ne montra qu'un visage calme au vieux chasseur, dont l'œil épiait si quelque émotion se montrerait sur sa physionomie. (A suivre.)

Lo tsapllia-boù.

Djan-Louis Dumoui, lo tsapllia-boù dé Mordze, étai on rud'hommo, on rud'ovrai : on lai desai lo diabllio dai boù.

Assebi n'avai pouairo dé rin, tot épéluivé dévan sa détrau, lé tité dé faô, lé biollé dzalâhié, lé grugnon lé pllie regnolus, tot lai passavé.

Toparai né faut pas craire que fesai cin po son plliési, l'amavé bin mî, lo bou drai et sin gnâo que toté clliaux bourtiâ.

Cin n'impatsé pas que din lé bounné maison dé Mordze quand l'avion on moulo môlezi à copâ tsacon desai : faut dere on mot à Djan-Louis.

L'avai portant on défaut : l'étaï on bokenet djalâo.

On dzo onna dama lo demande po copâ on moulo. L'étaï dau pllianton dé fâo, corbo, maillî, gnaî, quiet, dâo boù pouet et du qu'on tonnerre.

Coumin l'étaï lo premi iadzo qu'on lo demandâvé din cllia maison, Djan-Louis sé démaufiavé bin on poù, mâ toparai, sé laivo à la guinguette, prin sé z'uti et via.

Mâ, quand l'arreve vai lo moulo, lo vouaito, et se pinsé dince :

T'inlevai pi po onna sorcire, ah! te craî dé mé féré tsapllia clliaux grugnon refregnus, attinds-té vai! diabllie la copâhié!

Et noutron Djan-Louis reprim sa tchivra, sa resse et sa détrau et fot son kan. Mâ, la dama que lo vonaitivé pai la fenitra lai crie

— Jean-Louis?

— Qu'est-te que lai ia, Madama?

— Ne voulez-vous pas me couper mon bois?

— Lè po vo fottre dé met que vo m'ai demandâ, mâ mé bourlai que lo copo; clliaux qu'ont medzi la tsai, que medzeion lé z'ouès!!

L. C.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.